

Annexe I : Exemples de preuves de la résidence de l'élève au Québec

- Bail ou lettre du propriétaire;
- Une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève ou son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible;
- Carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- Permis de conduire au Québec;
- Compte de taxe scolaire ou municipale;
- Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire;
- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution, etc.;
- Preuve d'assurance habitation;
- Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise;
- Relevé de compte bancaire au Québec, relevé de carte de crédit;
- Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- Relevé d'emploi (relevé 1);
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- Relevé d'impôts fonciers RL-4;
- Preuve d'assurance privée au Québec.